Ami du Clergé du 3 novembre 1949

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Dominicales liturgiques. — XLIX. *24e Dimanche après la Pentecôte :* « Cum sanctis tuis in æternum », 329.

A la messe de « Requiem » d'une société. — Une pensée, une parole, une prière, 331.

L'Année avec Notre-Dame. — *Présentation de la Sainte Vierge* (21 novembre) : Son introduction en Occident et sa solennisation cléricale, 331.

A l'école des Saints. — *Ste Elisabeth de Hongrie* (19 novembre) : Charité et humilité, 333.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — LXXVI. De Grégoire VII à Clément V, 335.

En lisant. — Notre-Dame de la Trinité, 336.

DOMINICALES LITURGIQUES

24e Dimanche après la Pentecôte

XLIX

CUM SANCTIS TUIS IN ÆTERNUM

Mes frères,

« Ni pour ni contre ! Je suis neutre ! » répliquent assez souvent les gens que vous essayez d'enrôler dans les rangs de la bonne cause ou à qui vous demandez un sacrifice pour secourir une œuvre catholique.

Il va de soi que cette attitude d'indifférentisme volontaire est antichrétienne et pernicieuse au premier chef. L'Eglise impose un choix. La vie chrétienne une obéissance courageuse. Le ciel sera le salaire du bon ouvrier. En ce dimanche qui termine l'année liturgique, l'Eglise attire votre attention sur l'obligation qui vous est imposée d'attendre le Seigneur, de désirer sa venue et de nous préparer à ce grand événement, l'Apparition finale du Christ, par une vie de pureté et de bonnes œuvres.

« Ayez la ceinture aux reins et vos lampes allumées ! Soyez semblables à des hommes qui attendent le moment où leur maître reviendra des noces, afin que, dès qu'il arrivera et frappera à la porte, ils lui ouvrent aussitôt ! Heureux ces serviteurs que le maître trouvera vigilants ! Je vous le dis en vérité, il se ceindra, il les fera mettre à table et s'approchera pour les servir... Tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas » (Luc, XII, 35-40).

Etonnante bonté du Seigneur... pour ses serviteurs qui ne dormiront pas à l'heure de la suprême « ronde » ! Il les fera asseoir aussitôt pour l'éternel banquet où il les servira lui-même de la manne de l'ineffable amour. Avec ses saints, pour une joie éternelle, *quia pius est*. Dieu est Amour.

I. — *La lutte finale et la venue du Christ*

C'est un fait indéniable que les chrétiens de l'époque apostolique croyaient toucher à la fin des temps. Leur erreur, faite en partie de désir ardent et d'espérance, tenait au préjugé universel des Juifs à cette époque et peut-être à une fausse interprétation de la parole de Jésus : « Cette génération ne passera pas sans que tout cela n'arrive ». On pensait que certains privilégiés, comme le disciple bien-aimé, vivraient jusque-là. Le nom de *Parousie* (présence) par lequel on désignait le retour triomphal du Christ éveillait l'idée d'une venue prochaine.

Cependant S. Paul, sachant bien que la date du dernier jour n'entre point dans l'objet de la révélation, déclare formellement que la fin n'est pas imminente :

« Au sujet de la parousie de N.-S. J.-C. et de notre réunion avec lui, nous vous prions, frères, de ne pas vous laisser ébranler facilement en vos sentiments, ni alarmer, comme si le jour du Seigneur était imminent. Que personne ne vous trompe. Car auparavant viendra l'apostasie et se manifestera l'homme de péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte, jusqu'à s'asseoir dans le Temple de Dieu et à se présenter comme Dieu... Maintenant vous savez ce qui le retient, pour qu'il se manifeste en son temps. Car le mystère d'iniquité s'opère déjà : seulement celui qui fait obstacle doit d'abord disparaître. Et alors paraîtra l'impie, que le Seigneur Jésus détruira d'un souffle de sa bouche et qu'il anéantira par l'éclat de son avènement ; cet impie, dis-je, dont l'avènement, grâce à la puissance de Satan, sera accompagné de toutes sortes de miracles, de prodiges et de prestiges mensongers, avec toutes les séductions de l'iniquité, pour ceux qui se perdent, parce qu'ils n'ont pas ouvert leur cœur à l'amour de la vérité qui les eût sauvés » (II Thess., II, 1-11).

Ainsi le dernier jour sera précédé de deux grandes crises : l'apostasie ou défection religieuse et la venue de l'Antéchrist, qui n'est pas Satan, mais un suppôt de Satan qui séduira un grand nombre d'âmes, provoquera un déchirement dans l'Eglise et dont la chute finale sera le signal de l'avènement du Seigneur.

Avec une fraternelle unanimité, les hérétiques de toute nature presque jusqu'à nos jours, ont vu dans l'Antéchrist... le pape. Depuis quelque temps seulement, les protestants ont fini par renoncer à cette interprétation.

Voici l'enseignement des commentateurs catholiques. La « parousie » est le retour personnel de Jésus venant juger les vivants et les morts.

L'Antéchrist est-il un individu ? le mot désigne-t-il toute la série des adversaires du Christ à travers les âges ? Peu importe. Ce qui est clair, c'est que « l'impie » lutte et luttera jusqu'au bour contre Dieu ; qu'il cherchera à tromper, à séduire les disciples du Christ ; qu'il fera des choses si brillantes qu'il arriverait « à séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes ». Mais ce qui est également certain, c'est qu'un tel adversaire ne l'emportera pas. Au jour que le Christ se sera choisi, « il le détruira par un souffle de sa bouche », plus facilement que nous dispersons quelques grains de poussière. Et pour soutenir chaque chrétien et son Eglise dans cette lutte permanente, — aux crises parfois extrêmement violentes, — il nous donne le secours de ses anges. Ils seront présents au dernier jour du monde; ils accompagneront le Christ dans sa gloire ; ils nous présenteront à lui. Et dès maintenant, ils veillent sur nous, nous assistent. De telle sorte que la prière liturgique nous fait implorer leur aide toute-puissante, à notre dernière heure : « Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez les âmes de la

gueule du lion ; qu'elles ne tombent pas dans l'éternelle nuit. Mais que S. Michel, votre porte-étendard, les introduise dans la sainte lumière que vous avez promise à Abraham et à sa postérité » *(Offertoire* de la Messe des Morts).

II. — *Ceux qui seront avec le Seigneur*

1° *Dies iræ, dies illa...* Ce grand jour où s'exercera la justice de Dieu est un jour redoutable, un jour d'immense misère pour ceux qui, morts en état de péché mortel, seront à jamais réprouvés, rejetés, maudits ; un jour d'immense joie pour les bénis du Père, les saints. La piètre excuse de tant d'hommes : « Je suis neutre ! » ne sera pas admise. Il fallait opter entre la mort et la vie éternelles. Il faut choisir, aujourd'hui même. Demain il sera trop tard. Il faut faire fructifier les talents que le Maître vous a confiés, car le mauvais serviteur sera condamné. Il faut rendre témoignage de votre foi devant les hommes, pour que le Christ vous reconnaisse devant son Père. Si vous le reniez devant les hommes, il vous reniera devant son Père qui est dans les cieux. Il y faut du courage, de l'héroïsme. Il faut être des saints.

Eh bien ! oui, il faut vivre en saints ; sinon, on vit en insensés, car on passe à côté du bonheur en ce monde et en l'autre. « Seigneur, excitez nos volontés, afin que, produisant des bonnes œuvres avec plus de générosité, nous recevions aussi de votre tendresse paternelle des remèdes plus puissants... » *(Collecte).* Donnant, donnant. Vous ne pourrez jamais le vaincre en amour.

2° *Cum sanctis tuis in æternum.* La volonté de Dieu est que vous soyez des saints. Précisément, l'épître de ce jour demande que vous ayez pleine connaissance de la volonté de Dieu, en toute sagesse, pour vivre d'une manière digne de lui, lui plaire en toutes choses, fructifier en toutes bonnes œuvres et avancer dans la science de Dieu. On aime bien ce que l'on connaît bien : mais on connaît mieux ce que l'on aime davantage. Il est une connaissance d'amour qui est cette « sagesse et intelligence spirituelle » dont parle l'Apôtre, ce goût de Dieu que l'Eglise nous fait demander sans cesse au début et au cours de nos prières et de nos travaux : « *recta sapere* » et dont la source est l'Eucharistie : « *et Te illi semper dulce sapere* ».

Ainsi fortifiés à tous égards par sa puissance glorieuse pour tout supporter avec patience et avec joie, « vous rendrez grâces à Dieu le Père qui vous a rendus dignes d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière, qui vous a arrachés aux ténèbres pour vous faire entrer dans le royaume de son Fils bien-aimé, par le sang duquel nous avons la rédemption, la rémission des péchés ».

III. — *Le Pain de la route*

« Tournez tellement notre cœur vers vous, Seigneur, qu'affranchis des convoitises terrestres, nous soyons tout aux désirs du ciel... » *(Secrète).*

Vivre d'une manière angélique ? La liturgie ne craint pas de proposer aux fils de Dieu cet idéal de vie : *Angelicis moribus vivere.* Vivant dans la chair, nous vivrons cependant selon l'esprit et dans cette vie spirituelle nous trouverons l'épanouissement joyeux de nos facultés humaines, puisque Dieu nous a faits pour lui et que notre cœur trouve sa paix en lui.

Notre vie, une messe perpétuelle ? C'est cela, être tout aux désirs du ciel. En union avec Jésus, notre Maître et modèle, qui « sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, après avoir aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'à la fin ».

Au soir de la Cène, il donna aux siens le Pain de vie, qui, nous faisant participer à sa vie, est aussi le Pain de la route. Une grande partie de la route reste à faire, pleine d'embûches, de périls, de fatigues. « Venez, mangez... Ceci est mon Corps. Prenez, buvez. Ceci est le calice de mon Sang ». Ce Pain vivant donne ici-bas la force de marcher vers la Patrie. Ce Pain du ciel accommodé à notre humaine faiblesse, c'est la manière terrestre de se nourrir du Seigneur. Mais c'est une nourriture céleste, « descendue du ciel ». Celui qui la mange vivra éternellement. Cependant, elle doit être mangée spirituellement dans la foi. La communion eucharistique n'est pas un acte magique qui agirait par seul contact, par seule présence. « C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien » (Jo., v, 63). « Ce que nous recevons sur nos lèvres, Seigneur, que nous le prenions avec un cœur pur ! »

Grâce à la communion, votre vie intime et familiale, remplie de la vie de Dieu, se séparera des habitudes des païens et des paganisés. Comme le fer qui, plongé dans le feu, rayonne lumière et chaleur, vous rayonnerez le Christ et, par votre amour, vous serez un signe, un témoignage dans le monde.

Ainsi le Seigneur Jésus demeure, selon sa promesse, au milieu des siens, « jusqu'à la fin du monde », lumière des intelligences, flamme des cœurs, source de toute énergie, guide et vie de son Eglise.

Cela durera jusqu'à la frontière de la Terre Promise. Alors une dernière fois en ce voyage vous vous unirez au St-Sacrifice ; vous recevrez une fois encore le Pain de route ; le Christ sera votre « viatique ». « Reçois, frère, le corps de N.-S. comme un viatique qui te garde de l'ennemi méchant et te conduise à la vie éternelle ! » Une purification ultérieure sera-t-elle nécessaire ? Il dépend de vous qu'elle ne le soit pas. L'amour est un feu qui consume et purifie, même en ce monde. Vous entrerez dans la « terre des vivants », en victorieux à qui le Seigneur donnera « la manne cachée » (Apoc., II, 17), cachée maintenant au cours du voyage, pleinement révélée dans la Patrie, l'amour éternel de Dieu.

Deo gratias ! Car, dès maintenant, nous sommes un peuple libéré, joyeux et fort, en marche, qui suit son Chef !

* *

Et pour conclure, pouvons-nous mieux faire que de reprendre les belles paroles de la préface du Christ-Roi : « Il est vraiment convenable de vous rendre grâces,... Dieu éternel. Qui avez sacré d'une onction d'allégresse comme Prêtre éternel et Roi de l'univers votre Fils, N.-S. J.-C., afin que s'offrant lui-même il accomplît la rédemption des hommes, et qu'ayant soumis à son empire toutes les créatures, il remît à votre infinie Majesté l'éternel et universel royaume : royaume de vérité et de vie, royaume de sanctification et de grâce, royaume de justice, d'amour et de paix. C'est pourquoi, unis aux Anges et aux Archanges et à toute l'armée céleste, nous chantons l'hymne de votre gloire ! » *Amen.*

ALLOCUTION A LA MESSE DE « REQUIEM » D'UNE SOCIETE

UNE PENSÉE, UNE PAROLE, UNE PRIÈRE

Mesdames, Messieurs,

Sur l'invitation de votre Société nous voici, comme chaque année, réunis pour le service traditionnel à vos morts tombés au champ d'honneur des batailles des deux dernières guerres, à vos morts tombés au champ d'honneur du devoir quotidien au cours de cette année. J'ai la satisfaction de vous retrouver comme toujours nombreux et au complet. Je vous en remercie et vous en félicite : cela vous honore.

Et pourquoi ?

Chaque soir, le chrétien examine sa journée en pensée, en parole, en action. Si j'examine votre démarche de ce matin j'y découvre aussi une pensée, une parole, une action qui vous font honneur.

I. — *Une pensée*

Une pensée, un souvenir donné à vos disparus. Au milieu de vos préoccupations intimes, familiales, professionnelles, vous consacrez cette demi-heure à ceux que vous avez connus, qui furent vos collègues et vos compagnons.

Et cette pensée à vos morts vous allez la prolonger au cours de cette journée.

Une pensée, cela semble bien peu de chose, quelque chose d'invisible, d'impalpable, de fugitif. Et c'est pourtant grand chose. C'est le signe et le témoignage de l'amitié, de l'affection, de l'amour. Ceux qui aiment ne demandent pas autre chose : vous avez pensé un peu à moi au moins ?

Ainsi donc cette pensée témoigne que vous pratiquez entre tous le grand commandement, celui qui renferme tous les autres : « Aimez-vous les uns les autres », alors qu'il en est tant aujourd'hui, quand pourtant nous devrions en avoir fini après tout ce que nous avons traversé, alors qu'il y en a tant qui soufflent la haine !

II. — *Une parole*

Une parole intérieure, une résolution, un engagement de suivre les exemples de ceux qui vous ont précédés et que nous nommons ce matin.

Ceux qui sont morts pour la France ont été soumis à un impérieux devoir. Ils ne s'y sont pas dérobés, ni les morts des champs de bataille, ni ceux de la captivité, ni ceux du travail obligatoire en Allemagne. Ils ont accepté parce que c'était le devoir.

Ceux qui sont morts à leur tâche appartenaient la plupart aux anciens, à cette génération du travail consciencieux et bien fait.

Sujet de réflexion et de résolution pour nous.

Dans la misère des années de guerre — la misère est mauvaise conseillère — et sous le joug de l'occupation nous avons été comme contraints d'agir parfois contre la légalité et même contre l'honnêteté. Nous en avons gardé l'habitude depuis la libération, l'habitude de tricher non seulement avec la loi, mais aussi avec notre conscience. Nous nous estimons toujours en cas de légitime défense contre des restrictions et des réglementations qui ne sont peut-être pas, en effet, toutes justifiées. La conscience, non seulement la conscience des français, mais la conscience de tous les hommes est la grande blessée, la grande victime de la guerre.

D'évoquer nos morts nous rappelle leur exemple. Cet exemple nous parle. *Defunctus adhuc loquitur*. Il nous invite à prendre l'engagement intérieur de revenir, s'il en est besoin, à toutes les exigences de notre conscience professionnelle.

III. — *Une œuvre*

Enfin, votre présence ici est une action, une œuvre, et la plus haute qui soit, celle que S. Benoît appelle *« l'œuvre divine »*, *Opus divinum*, votre présence est une prière.

De la pensée que vous avez pour eux et de l'engagement que vous prenez à l'évocation de leur souvenir, vos morts ne retirent rien.

Si vous voulez leur montrer une sympathie active, à cette pensée et à cette parole, il faut ajouter une prière. S'ils n'en n'ont pas encore fini avec les suprêmes purifications, — il y eut en ce monde tant de tentations, — s'ils n'en ont pas fini avec les suprêmes expiations, malgré les souffrances d'ici-bas, seule la prière peut leur être utile, la prière au Père des miséricordes pour qu'il leur fasse miséricorde. Et c'est une prière, la prière par excellence que votre assistance et votre participation à cette messe. La messe est offerte pour les vivants et pour les défunts... et vous unissez votre prière à celle de Notre-Seigneur.

* *

A cause de cette pensée, de cette parole, de cette action, que plane sur vous la protection de vos morts. En retour de votre démarche, qu'ils vous obtiennent ce que nous savons mieux que jamais être nos deux grandes richesses : la santé et le travail. Qu'ils procurent la prospérité de votre Société et la réalisation de sa raison sociale.

Nous allons dire pour nos morts, avant de nous séparer, la solennelle prière de l'absoute, avec toute la ferveur de notre cœur.

L'ANNEE AVEC NOTRE-DAME

Présentation de la Sainte Vierge
(21 novembre)

SON INTRODUCTION EN OCCIDENT
PAR PHILIPPE DE MAIZIÈRES
ET SA SOLENNISATION CLÉRICALE
PAR MONSIEUR OLIER

Mes frères,

Gracieux mystère que celui de la Présentation de Marie au Temple ! Il a le charme de nos premières communions qui mettent devant la table sainte le parterre de blancheur des voiles et des âmes ; le charme de nos processions de Fête-Dieu, avec leurs théories de toutes petites en blanc qui jonchent de fleurs effeuillées le passage de l'ostensoir ; le charme de tout geste religieux d'enfant, de l'enfant qui fait sa prière, qui s'agenouille à l'église près de sa mère, qui baise les pieds du petit Jésus de la crèche. On ne peut y penser qu'à travers cette grâce des fêtes chrétiennes de l'enfance dont le retour enchante chaque fois les plus blasés.

Mystère gracieux et mystère profond. La Présentation de Marie au Temple, c'est aussi sa *profession* de Vierge. Toute petite, à trois ans ou un peu plus tard, — la liturgie ne précise pas — elle voue à Dieu sa virginité, sous l'influence d'une grâce spé-

ciale, comme le feront à sa suite tant d'autres enfants privilégiées : une Ste Rose de Lima, une Ste Catherine de Sienne, ou la vénérable Agnès de Langeac.

Mystère de l'enfance et mystère des âmes consacrées ! c'est dans cette pure lumière que se célèbre la fête de la Présentation de Marie. Elle a pour officiants les enfants et les prêtres.

Or, m. f., c'est à deux français que la T. S. Vierge doit cette glorification de son enfance et de sa virginité. C'est un français, Philippe de Maizières, qui fut l'initiateur de son introduction dans la liturgie romaine ; c'est un français, le vénérable M. Olier, qui la solennisa de la cérémonie des promesses cléricales. Nous ne doutons pas que la Sainte Vierge s'en souvienne, mais peut-être avons-nous besoin, nous autres, de nous en ressouvenir, afin de faire appel, à un nouveau titre, à la pitié de Marie sur la France.

I. — *Son introduction en Occident*

C'est dans l'histoire des croisades contre les Turcs au XIVe siècle que nous avons rencontré autrefois, pendant nos classes, le nom de Philippe de Maizières.

Né au début du XIVe siècle (1312), en Picardie, au château de Maizières, dont il portait le titre, la vocation de croisé lui était venue à la lecture du récit des expéditions de Pierre l'Ermite. A trente ans, il se rendit à la cour de Lusignan, roi de Chypre, pour le gagner à sa cause. Si la croisade de 1363 n'eut pas tous les résultats escomptés, elle valut à son promoteur d'être fait chancelier du royaume de Chypre.

C'est en cette qualité qu'il vient en Avignon présenter au nouveau pape, Grégoire XI, les hommages de son roi. Son ambassade se transforma en retour définitif. Après s'être démis de sa charge de chancelier, il s'engagea dans une croisade plus pacifique, celle de la célébration en Occident de la Présentation de la Sainte Vierge.

Car il était grandement dévot à Marie. Dans ses ouvrages où l'on relève tant de signes de cette dévotion, il l'appelle son « espérance depuis sa jeunesse », et plus tard, sur ses vieux jours, « la douce espérance du pauvre pèlerin ». Bref, il fut son « dévot continuel », comme il se fait nommer ailleurs par la Sainte Vierge elle-même.

En fait de reliques et de trophées de sa croisade en Orient, il avait surtout rapporté l'office de la Présentation de Marie au Temple qu'on célébrait là-bas, le 21 novembre, certainement depuis plusieurs siècles. Il l'avait traduit lui-même du grec en latin, et le tenait tout prêt, y compris la partie musicale. Il n'avait pas attendu son arrivée en France à la cour du Pape, pour déployer son zèle. Sur le chemin du retour, à Venise, on avait inauguré cette nouvelle fête de la Présentation. Elle y fut même suivie d'une « représentation figurée », « de symboles et de visions », dans la tradition des mystères du Moyen Age.

Mais c'est le Pape qu'il voulait gagner à sa cause, afin qu'il daignât inscrire la Présentation au calendrier de l'Eglise universelle. Il fut assez heureux d'y réussir, malgré les préventions bien connues des commissions liturgiques à toute innovation. Et le 21 novembre 1371, en présence des cardinaux, évêques, dignitaires ecclésiastiques, avec discours en latin pour le clergé et discours en langue vulgaire pour les fidèles, Grégoire XI faisait solenniser, pour la première fois dans l'Eglise latine, cette gracieuse fête de la Présentation de Marie dont par surcroît il enrichissait la célébration d'indulgences.

Le mouvement était donné et il partait de haut. Il pouvait paraître que cet élan de piété se poursuivrait en vertu de la force acquise. Dans son zèle, Philippe de Maizières ne considéra pas pourtant son rôle comme terminé.

Très influent à la cour de Charles V, très lié aussi avec les religieux célestins qui avaient les faveurs des Valois, l'ancien chancelier fit de l'un et des autres des apôtres, comme lui, du mystère de la Présentation. A la demande du roi, très dévot personnellement à la Vierge, la fête nouvelle se célèbre ici et là, à Paris, en la chapelle royale en 1373, à Melun en 1374, à Auxerre en 1375. Il faut relire une de ces lettres de Charles V, celle qu'il adressait « aux maîtres et escoliers du collège de Navarre », pour nous édifier du ton sur lequel nos rois d'alors parlaient de la T. S. Vierge :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, à nos bien-aimés : Salut en Celui qui ne cesse point d'honorer sa Mère sur la terre.

Entre les autres objets de notre sollicitude, souci journalier et diligente méditation, le premier qui occupe à bon droit nos pensées est que la Bienheureuse Vierge et très Sainte Impératrice soit honorée par nous d'un très grand amour et louée comme il convient à la vénération qui lui est dûe. Car c'est un devoir pour nous de lui rendre gloire ; et nous qui élevons vers elle en haut les yeux de notre âme, nous savons quelle protectrice incomparable elle est pour tous, quelle puissante médiatrice auprès de son béni Fils pour ceux qui l'honorent avec un cœur pur. Et c'est pourquoi, voulant exciter notre fidèle peuple à solenniser la dite fête comme nous-même nous proposons de le faire, Dieu aidant, chacune des années de notre vie, nous en adressons l'office à votre dévotion à cette fin d'augmenter vos joies » (Launoy, *Historia Navarræ gymnasii*, cité par D. Guéranger, *Année liturgique*, 21 nov.).

Philippe de Maizières avait bien mérité de Notre-Dame.

II. — *La solennisation cléricale par M. Olier*

Cher à toute âme pieuse, le mystère de la Présentation de Marie l'est particulièrement à l'âme sacerdotale. Chez nous, c'est à la suite de la petite Vierge de la Présentation que le prêtre a fait son premiers pas vers l'autel. Elle fut son irrésistible entraîneuse, comme l'était pour les soldats de Charles VII la jeune et virginale apparition, à leur tête, de Jeanne la Pucelle.

Ce premier pas, c'est l'entrée du séminariste dans la cléricature, dans les rangs des aspirants au sacerdoce. Son initiation se fait par les cérémonies de la tonsure qui sont comme ses fiançailles officielles : l'évêque lui coupe une mèche de cheveux, en signe d'appartenance à Dieu et le clerc y acquiesce par sa consécration à Dieu : « *Dominus pars hæreditatis meæ*. Le Seigneur est ma part d'héritage ». Désormais il est le lot de Dieu et Dieu est son lot, il est tout à Dieu et Dieu tout pour lui, ils se sont donnés l'un à l'autre.

La consécration de la petite Marie, la consécration du jeune séminariste : M. Olier, le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, dont la vie intérieure et la direction spirituelle étaient toute d'union à la Sainte Vierge, devait immanquablement établir le

rapprochement de ces deux démarches initiales vers Dieu. Il fit de la Présentation la fête principale du séminaire. Et, pour bien souligner la signification de ce choix, il fixa à cette date une cérémonie de rénovation publique des promesses cléricales à l'exemple de la rénovation des vœux, qui se pratiquait déjà et se pratique toujours en d'autres circonstances, dans nombre de congrégations religieuses.

« Les clercs, expliquait-il, contempleront la Sainte Vierge se présentant au Temple, comme patronne de la cléricature, comme pleine de son esprit, et donnant l'exemple de la séparation du siècle et de l'application à Dieu. Possédée de l'Esprit de Dieu tout-puissant, tout ardent, tout amour, elle monte seule les degrés du Temple à trois ans, nous apprenant par là que Dieu est le supplément de nos infirmités et elle vient ratifier solennellement en ce jour ce qu'elle avait fait dans le premier moment de sa vie. Elle entre dans un oubli du monde, une mort d'elle-même, dans un abandon à Dieu, un amour et un zèle qui ne se peuvent comprendre. Elle ne regarde point derrière elle ; elle ne pense point en quittant le monde grossier et corrompu, si elle aura besoin de rien au service de Dieu, si ce grand Dieu lui suffira pour toutes choses ou non. Elle ne pense point à sa maison, à ses parents ; elle s'abandonne toute à Dieu, dans une confiance merveilleuse, sans retour quelconque sur elle, ni sur rien de créé ; et elle nous apprend ainsi à vivre en l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, entièrement abandonné aux soins de son Père » (cité par Faillon : *Vie de M. Olier,* Poussielgue, 1873, t. III, p. 84).

La première Rénovation des promesses cléricales se déroula dans la nouvelle chapelle du Séminaire, sous la présidence et entre les mains du représentant du Pape en France, le nonce apostolique, le cardinal Bagni, en la fête de la Présentation 1650. Comme toujours, quand il s'agissait d'une affaire d'importance, M. Olier s'en vint en pèlerinage à Notre-Dame et l'invita à honorer cette cérémonie de sa présence. Et la veille, tous, prêtres et séminaristes, se préparèrent par un jeûne, encore en usage aujourd'hui dans la communauté.

Et depuis, chaque année, le 21 novembre, en France et en dehors de France, dans tous les pays où le clergé s'est formé à l'école de Saint-Sulpice, se répète la même touchante cérémonie. Séminaristes au visage de jeunesse et vieux prêtres à cheveux blancs, s'ordonnent sur deux rangs, vers l'évêque, pour redire leur « *Dominus pars* » de jeunes lévites. Et devant eux se dessine l'image de Marie enfant, montant au Temple, allègre et joyeuse, l'image qu'évoque le chant traditionnel du *Quam pulchre graditur...*, l'hymne d'Urbain Robinet, docteur en Sorbonne, chanoine et vicaire général de Paris, abbé de Bellozane (1683-1758) :

Qu'elle marche avec grâce la Fille du Roi
Qui hâte ses pas vers la porte du Temple...
Suivons-là où elle s'avance.

* *

Il nous aura été réconfortant de raviver ces souvenirs dans les luttes actuelles de l'Eglise de France pour la sauvegarde de la liberté d'enseignement et dans les difficultés que rencontre son recrutement sacerdotal. Ne sont-ils pas de nature à nous donner confiance ? La Sainte Vierge pourrait-elle oublier ce que deux hommes de chez nous ont fait pour la glorification de son enfance et pour la solennisation de sa dédicace à Dieu ?

Quand on y réfléchit, on ne peut se défendre de tenir pour miraculeuse cette vitalité de l'enseignement chrétien et des vocations sacerdotales, malgré tant d'assauts menés depuis des années contre ces deux bastions de fidélité au Christ de la nation française. Humainement, il y a longtemps que nous aurions dû perdre cœur à subventionner nos écoles de nos deniers et à soutenir nos séminaires. Tant de sacrifices, qui s'alourdissent chaque année, n'ont pas épuisé la générosité des cœurs.

Il ne viendra sans doute pas à la pensée d'un historien profane de chercher une explication de ce phénomène extraordinaire dans des souvenirs comme ceux que nous venons de raconter. Pour un croyant, ils sont de première valeur. Et nous demanderons à la Vierge de la Présentation, si bien honorée chez nous, de continuer en retour sa protection à nos écoles et à nos séminaires qui sont pépinières de chrétienté.

A L'ECOLE DES SAINTS

Sainte Elisabeth de Hongrie
(19 novembre)

CHARITÉ ET HUMILITÉ

Mes frères,

Ste Elisabeth de Hongrie est chère à la piété des catholiques français, comme une sainte de chez nous. Sa fête était inscrite dès le Moyen Age dans nos calendriers ; c'est un écrivain français, Montalembert, qui fut le restaurateur de son culte par sa célèbre *Vie de sainte Elisabeth ;* son nom est toujours porté en France. Nous lui avons fait la même place et quelques fois plus belle qu'à nos saintes princières et royales : une Ste Radegonde, une Ste Clotilde, une sainte Jeanne de France.

Il est vrai qu'on lui a découvert depuis du sang français. « Remontons au-delà du berceau d'André, roi de Hongrie, père d'Elisabeth : la savante étude que lisait naguère M. Horn devant l'Académie des Sciences morales et politiques nous révèle que le grand'père maternel d'André n'était autre que ce Renaud Chatillon dont le nom seul donne à l'histoire des croisades une allure d'épopée ; ce Renaud qui fut prince d'Antioche, seigneur de Karak et de la Terre d'outre-Jourdain, et qui passa seize ans dans les prisons musulmanes, pour le nom du Christ ; ce Renaud, qui fut la terreur de l'Islam et que le sultan Saladin tua de sa propre main, parce qu'il se refusait à abjurer. Voilà le sang qui coulait dans les veines d'Elisabeth. Or la mère de Renaud avait elle-même pour bisaïeul Philippe Ier, roi de France ». (Georges Goyau, *Figaro,* 11, 11, 31).

Mais, avant même que la science eût découvert cette ascendance, on pouvait dire de Ste Elisabeth de Hongrie, ce que le P. Léopold de Chérancé aimait à répéter dans son cloître : « C'est une princesse française », parce que, depuis toujours, notre dévotion l'avait adoptée.

Elle a pour elle le charme de sa jeunesse. Elle est morte à 24 ans, comme notre petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. L'Allemagne catholique du Moyen Age l'appelait la *chère sainte Elisabeth ;* elle aurait pu la nommer, comme nous faisons de notre sainte Thérèse de Lisieux, la *chère petite sainte Elisabeth.*

Pourtant elle s'offre à nous avec d'autres grâces que celles de ses vingt ans, avec celles de ses vertus. Deux surtout doivent retenir notre attention et nous servir d'exemple, je veux dire : *la charité* de la reine — et *l'humilité* de la tertiaire. Charité et humilité, vertus capitales de la vie chrétienne, puisque Notre-Seigneur lui-même en a fait le résumé de son enseignement : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »

I. — *La charité de la reine*

Ste Elisabeth, née en 1207, était la fille du roi de Hongrie, André II. Mais toute petite, à quatre ans, elle quitta la cour royale de son père pour la cour royale de Thuringe : selon la coutume du temps, elle avait éte fiancée dès cet âge au jeune Louis, fils et héritier présomptif du Landgrave de Thuringe, prince de Hesse et de Saxe et fut ainsi élevée à la cour de son futur beau-père.

Elle eut fort à souffrir dans ce milieu où ni sa future belle-mère, ni les dames de la cour ne partageaient ses sentiments de haute piété. Cela tourna même à l'hostilité. La mère du jeune Louis fit tout pour empêcher le mariage de son fils : Elisabeth n'était-elle pas plus destinée au cloître qu'au trône royal ?

Le mariage eut lieu pourtant, en 1221. Le prince Louis aimait sa fiancée dont il était digne. La jeune princesse le lui rendait bien. Elle avait quatorze ans. Montalembert, son historien, a tracé avec complaisance le tableau de cet amour conjugal de la jeune sainte et de son époux que la mort prématurée de Louis IV devait si tôt briser. « Elle voyait en son mari l'image du Sauveur, époux de l'Eglise, elle l'aimait parfaitement, le suivait dans ses voyages, quelque difficiles qu'ils fussent » *(Petits Bollandistes,* XIII, 501). De son côté le prince Louis lui laissait toute liberté pour ses bonnes œuvres.

Car, tout de suite, elle s'était montrée la mère des pauvres.

Chaque jour, elle avait table ouverte pour eux dans son palais. Elle visitait vieillards, malades, parfois dans des taudis infects, et, comme une petite sœur des pauvres, leur lavait les pieds, les faisait manger, nettoyait la chambre. Toute sa cassette royale passa à la construction et au budget d'hôpitaux.

Faut-il s'étonner que Dieu ait voulu approuver et bénir cette charité de la reine, par les miracles les plus merveilleux, dont le plus populaire est le miracle des roses, si souvent reproduit par l'image.

Ce jour-là, comme d'autres fois, Elisabeth s'en allait à la visite de ses pauvres, accompagnée d'une de ses suivantes favorites. Elle descendait par ce chemin très rude que l'on montre encore aujourd'hui aux pèlerins. Dans un pan de son manteau, elle portait, pain, viande, œufs, destinés à ses protégés. Vint à passer par le même chemin le prince qui rentrait de la chasse. Il s'étonna de la voir si chargée et lui dit amicalement : « Voyons ce que vous portez ». Mais déjà, il avait joint le geste à la parole et ouvert le manteau que sa femme serrait contre sa poitrine. Grande fut la surprise du roi et de la reine d'y voir s'épanouir des roses blanches et rouges, les plus belles qu'on ait jamais vues, surtout qu'était passée la saison des fleurs. Comme il levait les yeux sur Elisabeth, sans doute pour avoir une explication, il vit sur sa tête une croix lumineuse. Il n'en demanda pas plus long ; il savait que sa femme était une sainte ; il la laissa continuer sa route, non sans avoir pris pour lui une de ces roses miraculeuses qu'il garda toute sa vie.

Vie bien courte. En 1227, six ans seulement après leur mariage, Louis IV mourait en Sicile, en route pour la croisade avec l'empereur Frédéric. Quand on ramena son corps en Thuringe, Elisabeth n'était plus reine : son beau-frère Henri s'était fait proclamer régent, l'avait chassée du palais et dépouillée de tous ses biens.

II. — *L'humilité de la tertiaire*

On se rappelle l'hostilité de la maison de Thuringe à une reine qui vivait en moniale et en sœur de charité. Les croisés de Louis IV et l'évêque de Bamberg la rétablirent bien sur le trône. Mais, cette fois, volontairement, la reine Elisabeth abdiqua pour mener une vie d'humilité comme tertiaire franciscaine dans la ville de Marbourg.

Parmi les maximes de vie que lui avait données, lors de son ascension au trône, son saint directeur, le Bienh. Conrad de Marbourg, il y avait celles-ci : « Donnez à l'humilité la première place dans votre cœur ;... souffrez patiemment le mépris au sein de la pauvreté volontaire ;... puisque Dieu a tant souffert pour vous, portez aussi patiemment la croix. »

L'humiliation lui vint de ceux qui auraient dû lui témoigner le plus d'honneur, de respect et de reconnaissance.

Elle lui vint de la cour : le prince Henri, son beau-frère, la laissa presque sans ressources avec ses enfants.

Elle lui vint de ses obligés, les pauvres : ils l'abandonnèrent ; lui refusèrent asile ; une vieille femme qu'elle n'avait cessé d'assister la fit tomber un jour dans la boue pour franchir avant elle un ruisseau fangeux.

Elle lui vint de son confesseur qui la dirigea assez rudement à la façon des saints : il la priva de la compagnie de deux saintes femmes qui étaient sa consolation et auxquelles il substitua deux autres femmes de caractère plus dur qui ne cessaient de l'incriminer.

Humiliations que Ste Elisabeth accepta non seulement avec patience mais avec joie. Comme aux jours de sa grandeur royale qu'elle était servie, entourée, honorée, son visage ne rayonnait jamais que paix, douceur, allégresse. On aurait pu croire qu'elle n'avait jamais été si heureuse.

Comme si ces humiliations providentielles ne suffisaient pas encore à sa soif d'humilité et de mépris, elle y ajoutait encore de sa propre initiative. Ses vêtements étaient d'une pauvresse. Sa nourriture était d'une indigente : du pain bis et des légumes cuits à l'eau. Sa façon de vivre était d'une femme du peuple ; ses servantes mangeaient à sa table.

Le prince Henri avait été contraint de lui rendre sa dot qui lui eût permis de mener encore un train de vie royal. Mais le temps d'alerter ses amis les pauvres, et elle leur distribua jusqu'à neuf mille livres. Si son directeur n'était intervenu elle se serait réduite à la mendicité. Aussi bien voulut-elle travailler de ses mains, comme ceux qui n'ont d'autres ressources pour vivre. Mais ce qu'elle gagnait passait en aumônes toujours, comme autrefois sa cassette royale. Elle ne voulut pour elle que la condition des humbles et des petits.

Après cela, nous comprenons que l'oraison de sa

fête nous fasse demander à Dieu que « nous méprisions les biens de la terre et ne mettions notre bonheur que dans les consolations célestes ».

Le jour approchait qu'elle serait comblée de ces consolations célestes. Puisque les joies et les honneurs de cette terre ne comptaient pas pour elle, pourquoi Dieu prolongerait-il son séjour ici-bas ? En 1231, à vingt-quatre ans, après avoir annoncé sa mort à son entourage, elle retournait à Dieu qui trois jours auparavant lui avait dit dans une apparition : « Venez, ma bien-aimée, et entrez dans le bienheureux séjour que je vous ai préparé avant tous les siècles. »

* *

Evidemment, nous sommes ici en face d'un de ces héroïsmes de sainteté qui passent la commune mesure. Tant de charité et tant d'humilité, à l'âge où tout sourit, dans un milieu de grandeur et de plaisir, cela suppose une haute prédestination et des grâces correspondantes de sanctification ! Ce serait le cas de redire que nous sommes en présence d'une sainte plus admirable qu'imitable.

Ce serait vrai si l'imitation des saints nous demandait de copier matériellement et sans discernement leurs faits et gestes. Imitation de singe ou de perroquet, non imitation humaine. Celle-ci suppose que nous tenions compte de notre condition, de notre valeur, de nos grâces et, dans le concret, des sages conseils du prêtre qui dirige notre âme.

Mais si nous ne sommes pas appelés aux mêmes hauteurs, il reste que le même esprit d'humilité et de charité doit animer notre vie. On n'est pas chrétien, disciple du Christ, sans cela.

Soyons des humbles, même dans notre train de vie. Sans refuser aux nôtres le nécessaire ni même un certain bien-être, gardons-nous de la tentation de notre époque, qui nous pousse à un standard de vie pareil à celui des plus fortunés.

Et cette vie humble, modeste, de notre rang, nous permettra de faire à la charité la part de notre superflu. Nous regardons trop au-dessus de nous ; nous ne regardons pas assez au-dessous. Nous verrions que malgré tout le progrès social réalisé il reste encore bien des misères à secourir.

Notre monde moderne — et sans doute celui de tous les temps — n'entend pas volontiers ces leçons. Les chrétiens subissent à leur insu l'influence de l'ambiance païenne dans laquelle ils vivent et contre laquelle il leur faudrait toujours réagir. Car ne l'oublions pas — et c'est pour nous le rappeler que Dieu suscite périodiquement ces géants de la vertu pareils à une Ste Elisabeth — n'oublions pas que le Christ, notre Maître, a voulu vivre humble et pauvre et passer en faisant le bien et que le disciple n'est pas au-dessus du Maître.

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

LXXVI

DE GRÉGOIRE VII A CLÉMENT V (1073-1305)

La lutte entre le Pape et l'Empereur continua sous Urbain II, pape français et Henri V, fils de Henri IV. Ce n'est que sous Calixte II, le 23 septembre 1122, que fut conclu avec Henri V le fameux concordat de Worms qui termina une lutte de cinquante ans, en stipulant que l'Empereur n'interviendrait pas dans les nominations ecclésiastiques mais donnerait pourtant aux élus l'investiture temporelle, pour les terres mises en leur possession. Solution par laquelle le droit de régner sur les âmes et le fait de posséder une terre, un bien temporel, cessaient d'être confondus. Le spirituel était nettement séparé du temporel, à l'un : César, à l'autre : Dieu. Les efforts de Grégoire VII étaient donc couronnés de succès.

* *

Restait une question plus haute que le partage des investitures, c'était celle de la prééminence de l'Eglise sur l'Etat. Il n'est pas douteux que Grégoire VII, Innocent III, Boniface VIII se soient considérés comme investis par Dieu de la haute mission d'*arbitres* entre les peuples et leurs souverains, de *protecteurs* de l'ordre social chrétien, de représentants et *gardiens* du droit dans la chrétienté. Tous les peuples, d'ailleurs, reconnaissaient et accordaient à la Papauté ce rôle de ministère public, de *suzeraineté religieuse* universelle qui n'allait pas, certes, à absorber le pouvoir civil dans le pouvoir spirituel, mais à rattacher plutôt tous les royaumes chrétiens au Saint-Siège, par une sorte de lien féodal, respectant leur autonomie.

« La société, disaient les Papes, est gouvernée par deux glaives : l'un spirituel, l'autre temporel. La Papauté qui gouverne les âmes et a pouvoir dans le ciel, est supérieure à la royauté qui ne gouverne que les corps et n'a de pouvoir que sur la terre... Le Pape souhaite qu'entre le sacerdoce et l'Empire, comme entre l'âme et le corps, il y ait une union intime assurant, avec la tranquillité des corps, le salut des âmes, avec les droits du clergé ceux de l'Etat », et Henry Cochin, qui écrit ces lignes, ajoute : « Une pareille conception n'est peut-être pas bien éloignée des idées d'arbitrage international dont notre temps est épris. »

* *

La lutte va de nouveau éclater entre le Pape et l'Empereur : Frédéric Barberousse (1152-1190). Celui-ci petit-neveu de Henri V, va prendre pour modèles Charlemagne et Othon-le-Grand. Dès lors, il veut restaurer dans toute sa plénitude l'autorité impériale et reconstituer le *Saint Empire Romain germanique* dans toute sa splendeur. Il s'affirme l'héritier des Césars romains et proclame que tout ce qui plaît au prince a force de loi, suivant le code justinien : « *Quidquid principi placuit, lex esto* ». Une telle théorie du pouvoir impérial devait rouvrir l'ère des conflits. Frédéric Barberousse, après avoir lutté longtemps contre les papes Adrien IV et Alexandre III — qui bénit en 1160 la première pierre de Notre-Dame de Paris — fut vaincu en Italie par la Ligue lombarde et privé de la royauté italienne. Il dut alors faire acte de vassal devant le Pape, à Venise en 1177, cent ans après Canossa : janvier 1077. On vit sous le porche de l'église Saint-Marc l'Empereur se prosterner devant le pape Alexandre III. Il lui baisa les pieds et, comme un simple écuyer, il lui tint l'étrier quand il monta à cheval et lui jura solennellement de le traiter comme un père aimé et respecté dont il serait le fils soumis et fidèle.

Avant cette soumission à Venise, un schisme avait surgi dès l'avènement d'Alexandre III, en 1167, au-